

Le secteur théâtral anxieux face à l'avenir

SCÈNES Espoirs et craintes des institutions et des compagnies

- Suite de notre grande enquête dans le monde du théâtre.
- Attentes et inquiétudes des institutions, compagnies et artistes.
- L'examen des dossiers de contrats-programmes débute ce 15 février.

A quelques jours du début (le 15 février) de l'examen des demandes de contrat-programme par les diverses instances d'avis, tous ceux qui sont concernés sont fébriles : « Comprendre les besoins de chaque lieu est nécessaire, mais les demandes sont telles qu'elles ne pourront pas toutes être rencontrées, s'inquiète Monica Gomez, directrice de la Balsamine. On a tous remis un contrat-programme de crise en sachant qu'il n'y a pas d'argent. » Chacun sait que les choix de la ministre seront difficiles mais tente de ne pas laisser la précarité dresser les uns contre les autres. « Comment l'argent va-t-il être redistribué ?, se demande Luc Dumont du Zététique, compagnie jeune public. Cela va-t-il se faire aux dépens d'autres compagnies puisqu'on parle d'une enveloppe fermée ? Personne ne veut manger dans la mangeoire de l'autre ! » Petit tour des lignes de fracture.

Tout pour l'artiste ou préserver les outils ?

Le vieux débat entre les grands théâtres, aux coûts de fonctionnement importants, et les compagnies d'artistes, qui se battent pour les miettes, revient en force suite au scandale montois des rémunérations délirantes et des fonds ridicules alloués à la part artistique. Les compagnies ont bien l'intention d'attirer une plus

grande part des subventions directement vers elles : « *Le fait que les compagnies et les institutions soient mises sur le même plan dans cette remise à plat est une bonne chose, affirme la metteuse en scène Anne-Cécile Vandalem. J'espère qu'il va y avoir un refinancement des compagnies. Si je ne travaillais qu'avec des théâtres, au projet, je ne pourrais pas construire mon travail sur le long terme, ni un réseau de production, comme je le fais depuis que ma compagnie est financée. Les institutions n'ont pas cette vision-là.* » La défiance est de mise chez beaucoup d'artistes qui ne croient pas que des moyens supplémentaires alloués aux institutions parviendront in fine aux artistes sans se perdre dans les coûts de fonctionnement.

« *Je ne peux pas entendre cet argument, s'enflamme Thierry Debroux, le directeur du Théâtre*

du Parc. On fait un maximum d'économies pour que tout l'argent aille aux comédiens, aux costumes, aux décors. Notre budget n'a pas augmenté depuis 2002 mais j'ai réussi à maintenir une moyenne de soixante-cinq comédiens sur l'année parce que j'ai doublé le nombre de spectateurs et qu'on s'est ouvert à la coproduction. On ne peut pas pousser les murs pour augmenter la jauge. » Aux Galeries, David Michels abonde dans le même sens : « *Nous avons une toute petite équipe de gestion - la comptabilité, Fabrice Gardin et moi - alors que dans d'autres théâtres, ils sont quarante dans les bureaux ! Chez nous, l'écart salarial entre quelqu'un qui débute et mon salaire, c'est 2,5. Il y a des directeurs d'institution qui gagnent des fortunes, pas juste à Mons mais à Bruxelles aussi, alors que 95 % du milieu artistique crève la faim.* »

La directrice de la Balsamine déplore aussi la suspicion grandissante des artistes envers les

équipes permanentes qui font vivre les théâtres. « *Les artistes traversent une institution pendant quelques semaines et ne se rendent pas compte de notre tâche au quotidien. Forcément, ces emplois permanents créent un contraste avec leur situation. Il y a une ligne de partage qui met dos à dos les théâtres et les compagnies alors qu'on est partenaire. Nous, les institutions moyennes, nous sommes au service des artistes précaires, notamment avant qu'ils ne*

puissent prétendre à un contrat-programme. Il faut des institutions de taille moyenne pour faire ce travail-là. Malheureusement, avec les budgets de crise, on n'a pas les moyens pour accompagner et produire comme on le voudrait les artistes. »

Tous les goûts se valent, mais certains valent plus cher

Autre sempiternel débat, celui entre le théâtre grand public (sans connotation péjorative) et le théâtre plus confidentiel (toujours sans sous-entendus). « *On sait bien qu'un théâtre de pure création et de recherche artistique sera plus subventionné qu'un théâtre comme le nôtre, c'est logique, mais il y a de grandes injustices, lance le directeur des Galeries. Une entrée payante aux Galeries coûte 10 euros au pouvoir subsidiant, contre 100 euros à la Balsamine.* » Monica Gomez de la Balsamine refuse ces querelles de clocher : « *Il faut arrêter d'opposer théâtre populaire d'un côté et théâtre élitiste de l'autre. Nous sommes à 80 % de fréquentation de nos salles, avec un vrai public, des ateliers, des animations.* »

Instances d'avis : un jugement impartial ?

On l'a dit, c'est maintenant aux instances d'avis d'examiner les dossiers, mais la composition de ces conseils pose question. « *Il faudrait que les instances d'avis*

soient revues pour qu'il y ait plus de transparence, insiste un directeur de théâtre. On part avec les mêmes instances qu'avant pour économiser du temps, mais ça fait peur. Leur avis est loin d'être neutre puisqu'ils sont juges et parties. » En effet, des direc-

teurs de théâtre et autres membres de la profession siègent dans ces conseils. S'ils affirment quitter la salle quand leur dossier est examiné, certains s'interrogent sur les stratégies de pouvoir dans un milieu où les clans sont tenaces. Par contre, la ministre bénéficie plutôt d'un préjugé positif. « *J'attends beaucoup de notre ministre, souligne la comédienne Valérie Bauchau. Je l'ai vue au théâtre, pas en représentation mais pour son plaisir. C'est suffisamment rare pour le souligner.* »

L'administration a ses raisons que l'artistique ignore

Au Zététique, on s'interroge sur les critères d'évaluation qui, d'après Luc Dumont, restent un peu flous. Le dossier lui-même a bousculé certaines de leurs habitudes : « *On nous a demandé de mutualiser nos moyens avec d'autres compagnies, mais comme nous sommes assez isolés en jeune public sur Liège, on ne s'était pas vraiment posé la question jusqu'ici. On nous demande aussi des budgets prévisionnels annuels mais, chez nous, une année n'est pas l'autre, avec plus de créations certaines années, plus d'animations d'autres années.* » D'autres acteurs se plaignent en général d'une prévision budgétaire et d'une programmation figée à l'avance, qui ne sont pas compatibles avec l'urgence de certains projets ou les aléas de la production. Aujourd'hui, les dossiers sont bouclés, chacun peut se remettre à son vrai métier, le théâtre, et tenter d'oublier l'épée de Damoclès. ■

CATHERINE MAKEREEL

LA HALTE

Un modèle qui sort des cadres

Depuis trois ans, La Halte rassemble des artistes dans une coopérative, autour d'un lieu dans le centre de Liège. Après avoir reçu une aide ponctuelle (50.000 euros), la petite équipe a soumis un dossier de subside pour la première fois et espère que son modèle novateur attirera les suffrages. Constatant que les artistes étaient surtout demandeurs d'accompagnement à la production et la diffusion, La Halte s'est mise à former des artistes dans ces domaines pour qu'eux-mêmes, entre leurs projets, aident leurs collègues. De cette manière, tous les moyens vont aux artistes qui aident et sont aidés à tour de rôle. « Sur nos 50.000 euros, on a mis 100 % dans l'artistique en accompagnant 40 projets sur l'année. Aujourd'hui, on demande 300.000 euros et on n'en consacrerait que 16 % au fonctionnement du lieu, explique Cécile Lecuyer, fondatrice de La Halte. Notre mot d'ordre est la mutualisation des expériences et des savoir-faire. Chez nous, les artistes sont à la fois la tête pensante et employés sur les projets des autres. Les coûts de billetterie et de gestion du public sont réduits au minimum, avec des équipes ponctuelles lorsque nous avons un festival ou des séries de représentations. »

C. MA.

LA VIE D'ARTISTE
2/3

Après les récits de vie édités d'une douzaine d'artistes du secteur des arts de la scène (nos éditions des 11 et 12 février), nous poursuivons notre dossier sur le vrai visage de la vie d'artiste avec, cette fois, des responsables d'institution et de compagnie. Dans le cadre du plan « Bouger les lignes », lancé par Joëlle Milquet et repris par Alda Greoli qui lui a succédé au ministère de la Culture, une remise à plat du secteur des arts de la scène est en cours. Dès ce mercredi, les diverses instances d'avis examineront les dossiers de demandes de contrats-programmes rentrés par les théâtres, compagnies et autres institutions. Fin juin, elles remettront leurs conclusions à la ministre qui devra ensuite trancher afin de faire démarrer tous les nouveaux contrats-programmes au 1^{er} janvier 2018. Les enjeux sont de taille puisque certains bénéficieront pour la première fois d'une subvention à long terme tandis que d'autres verront la leur diminuer ou disparaître totalement. Pour en parler, nous avons choisi d'interroger cinq responsables d'institution et de compagnie, représentatifs du secteur mais intervenant plus rarement que d'autres dans les médias.

JEAN-MARIE WYNANTS

POUR SUIVRE :
MARDI : LES RÉACTIONS
DE LA MINISTRE DE LA
CULTURE, ALDA GREOLI